

Réunion du 5 février 2016

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etai
présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Monsieur Sébastien ZAEGEL

Procurat
ion(s) : Madame Marie-Paule LEHMANN ayant donné pouvoir à Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Mathieu CAHN ayant donné pouvoir à Madame Suzanne KEMPF, Madame Martine JUNG ayant donné pouvoir à Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Christiane WOLFHUGEL ayant donné pouvoir à Monsieur Etienne WOLF

Excusé(s) :

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Etienne WOLF

N° CD/2016/51 - - Aide à la pierre 132
132 Aide à la pierre - Mise en oeuvre de la politique
départementale de l'habitat en 2016

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental décide :

1. d'actualiser la composition des jurys donnant un avis sur la labélisation des opérations retenues dans le cadre des appels à projets relatifs aux résidences intergénérationnelles, résidences sénior, junior et en faveur des personnes en situation de handicap. Dans le cadre de la nouvelle organisation de la collectivité, le jury, sous la présidence du vice-président du Conseil Départemental en charge de l'habitat, est désormais composé des présidents des commissions « emploi, insertion et logement », « autonomie de la personne et silver économie » et « enfance, famille et éducation » ainsi que des conseillers départementaux et vice-présidents territoriaux concernés par chaque projet examiné.

2. de fixer la composition du jury donnant un avis sur la labélisation des opérations retenues dans le cadre des appels à projets quartier plus 67. Dans le cadre de la nouvelle organisation de la collectivité, le jury, sous la présidence du vice-président du Conseil Départemental en charge de l'habitat, est désormais composé des présidents des commissions « emploi, insertion et logement », « autonomie de la personne et silver économie » et « dynamiques territoriales » ainsi que des conseillers départementaux et Vice-présidents territoriaux concernés par chaque projet examiné.

3. de solliciter le Préfet pour la gestion des agréments relatifs au logement intermédiaire au titre de la délégation des aides à la pierre de l'Etat à partir de la date du caractère exécutoire de la présente délibération.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Accusé de réception N° : 067-226700011-20160205-lmc198368-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 17/02/16

Adopté à l'unanimité
Champ5
Président

Le Président,
Frédéric BIERRY